

BAREME D'HONORAIRES AU 01 JANVIER 2024

VENTES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

DE 0 à 100 000€	10 % TTC
DE 101 000 € à 150 000 €	9 % TTC
DE 151 000 € à 200 000 €	8 % TTC
DE 201 000 € à 300 000 €	7 % TTC
DE 301 000 € à 420 000 €	6 % TTC
DE 421 000€ à 489 000 €	5,5 % TTC
PLUS DE 490 000€	5 % TTC

Ces taux s'entendent TVA Comprise au taux de 20 %

HONORAIRES GARAGE OU PARKING 3000 € TTC

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Ils comprennent les prestations de visite , de négociation et de constitution du dossier de vente .

www .ajcimmobilier.com carte pro n°3402 2016 000 008 598 agence.ajc@ wanadoo.fr